

L'ÉCHO

Janvier 2016



de *Bel Air*

Ordures ménagères

Du

nouveau

pour la

collecte

R-462



Comme chaque année, je commencerai par vous souhaiter une bonne et heureuse année à vous tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année 2016 soit une année apaisée sur le front de tous les conflits dans le monde, que la compréhension des intérêts généraux prenne le pas sur les avantages personnels recherchés par beaucoup.

Le projet du presbytère/mairie avance, avec le choix du cabinet d'architecte qui a été fait le 15 décembre. Ce projet a été confié au cabinet AAA de Sorèze qui doit proposer une esquisse d'avant-projet en tenant compte des observations et des besoins que nous lui avons communiqués.

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, la toiture du foyer Corinne Rabou va être refaite. Un devis estimatif de 38.000 € a été établi. Les menuiseries de ce même bâtiment vont être changées. Des aides de l'Etat (5 786 €), du département (1 805 €) et de la région (1 500 €) ont été confirmées. Il reste à la charge de la commune la somme de 6 942 €.

En ce qui concerne la loi sur les assainissements non collectifs, un nouveau contrôle de vos installations va être effectué au cours du 1er semestre. Vous trouverez dans ce bulletin des informations et recevrez une lettre vous informant du passage de Véolia pour effectuer sa mission. Sur l'ensemble de la commune, ce sont 208 installations qui seront contrôlées. Vous recevrez à la suite de la visite, des observations s'il y a lieu afin de remettre votre installation en conformité.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles des différentes associations qui oeuvrent tout le long de l'année pour animer notre commune et la faire vivre. Le bien vivre dans une commune n'est pas seulement le fruit d'une municipalité mais de l'ensemble de sa population décidée à aller de l'avant et à participer, chacun à sa façon, à la vie et à l'animation de celle-ci.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Marc Cousinié
Maire de Navès

Etat civil

Naissances

TOURNIER Maxime,
Luc, né le 10 juillet
à Castres

PONT KUKUCZKA
Lyana, Corinne, Isabelle,
née le 29 juillet à Castres

Décès

ROUX épouse CROS Rose
le 9 août

CAVALLO veuve ZAIA Rosa
le 3 septembre

Mariages

BOUY Cyril avec COSENZA Maëva le 25 juillet

VIDAL Fabrice avec DUBOIS Jennifer le 1er août

FABRE Cyril avec BARDOU Mylène le 8 août

PHILIPPE Alain avec GEMIN Isabelle le 12 septembre

DURAND Francis avec SCHMITT Bernadette le 17 décembre

RALLYE AVENTURE

Mathieu Blanc au 4L Trophy 2016

Vous avez certainement remarqué aux abords de la rue Louis Passebosc une 4L au motif « pastèque » pour le moins originale ! Elle appartient à Mathieu Blanc, prêt à participer à l'édition 2016 du 4L Trophy du 18 au 28 février.

Accompagné du Montpelliérain Benjamin dos Santos, les deux jeunes hommes de 22 ans ont les yeux rivés vers un nouvel objectif : rejoindre le Maroc et le continent africain à l'occasion du célèbre raid humanitaire, en février 2016. Organisé durant dix jours, le défi réservé aux étudiants permet à plus de 1 000 équipages européens de distribuer des fournitures scolaires aux enfants marocains afin que ces derniers puissent suivre une scolarité dans des conditions optimales.

Si la motivation de « Ben and Mat », nom de leur binôme pour l'épreuve humanitaire, est au plus haut, un autre challenge, plus relevé, les attend. Afin d'assurer leur présence sur



Mathieu Blanc participera au rallye au volant de sa 4L « Pastèque ».

la ligne de départ le 18 février prochain, les deux amis doivent récolter la coquette somme de 9 000€. Ils sont donc en quête de financements indispensables à leur participation au célèbre raid

humanitaire : « Cette somme-là correspond à l'ensemble des frais engendrés avant notre départ et durant notre séjour, explique Mathieu. Pour donner un ordre d'idée, les frais d'inscription au

raid se montent à 3 250€.» Afin de récolter les fonds nécessaires, Mathieu et Benjamin multiplient les démarches. Sur le terrain, en allant à la rencontre des commerçants et des entreprises. Sur la toile, en créant une page Facebook afin de relater leur aventure.

S'assurer le soutien des Navessols

Attaché à son village, Mathieu aimerait compter sur la générosité de ses voisins. Chargé aux Navessols désormais de soutenir l'équipage qui défendra les couleurs du village.

Le conseil municipal, dans sa séance du 02/12/2015, a décidé de lui octroyer une subvention de 100 € dans le cadre de l'action sociale.

Vous avez encore la possibilité de faire un don, contact page Facebook : Ben and Mat 4L Trophy 2016

FESTIVAL

Navès lance Autan de Blues

C'est la commune de Navès qui lancera le coup d'envoi du Festival Autan de Blues, le jeudi 4 février à 18h30 avec Luke Winslow-King, Feat Roberto Luti.

Luke Winslow-King est un redoutable guitariste, chanteur, auteur et compositeur originaire de Cadillac (Michigan-USA). Connue pour son jeu de slide, il mélange avec brio la musique delta-folk, le ragtime et le rock'n roll. Il offre un son original, à la fois rustique et élégant. Il sera accompagné pour l'occasion du fameux Roberto Luti.

Concert gratuit.
Possibilité de restauration après le spectacle (vente assiette de dégustation).

Autan de Blues est un festival itinérant, de Navès à Labruguière, en passant par Mazamet, Saint-Amans-Soul, Aiguefonde, et bien sûr Lo Bolegason à Castres.



Rendez-vous le **jeudi 4 février à 18h30** à la salle Georges Prêtre avec Luke Winslow-King qui lancera l'ouverture du festival Autan de Blues.

Retrouvez le programme sur :
<https://fr.calameo.com/read/0019434189b0ea7ed62e2>

ORDURES MÉNAGÈRES

Nouveau mode de ramassage



Ramassage des conteneurs individuels

Afin d'améliorer le tri des déchets et ainsi de diminuer le coût de leur traitement, la Communauté d'Agglomération généralise progressivement la collecte en bacs individuels.

Ce nouveau mode de collecte au « porte-à-porte » a été déployé sur la commune à partir du 1^{er} décembre 2015.

Une réunion publique pour expliquer le nouveau fonctionnement a eu lieu le 21 octobre, animée par les services techniques de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet.

Pourquoi ces changements à Navès ?

- Quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées à Navès supérieures de 15 % par rapport à la moyenne de l'agglomération.

- Présence d'erreurs de tri à hauteur de 30%, qui oblige la collecte en ordures ménagères (10% en moyenne pour l'agglomération).

- Propreté difficile à conserver autour des bacs de regroupement.

Le coût

La modification n'a pas d'impact sur le coût de la collecte.

TEOM* = 50 % Collecte + 50 % Traitement et déchèteries

TEOM* = BASE x Taux de TEOM (13,62% à Navès inchangé depuis 2007)

Montant moyen de la TEOM* pour un foyer Navessol : 184€/an.

(* TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les nouveaux conteneurs

Les bacs de regroupement ont été remplacés par deux bacs individuels :

- couvercle bordeaux pour les ordures ménagères, collecté une fois par semaine
- couvercle jaune pour les emballages recyclables, collecté une fois tous les 15 jours.

Une question

Un changement de volume de bac (trois tailles de bac individuel sont disponibles)

Un bac endommagé
Les encombrants

Appelez le 05.63.73.51.00
www.castres-mazamet.fr

Les bonnes pratiques

Les bacs doivent être stockés sur le domaine privé. Sortis la veille de la collecte après 20h et remisés sur son terrain dès que possible après la collecte.

Les bacs ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

C'est une benne à chargement latéral qui opère et il est important de bien positionner son bac pour qu'il puisse être collecté :

- le bac doit être éloigné de plus de 50 cm de tout obstacle (mur, voiture, arbre, lampadaire...)
- aucun déchet ménager ne doit se trouver à l'extérieur du bac
- le couvercle côté ouvrant est dirigé vers la route.

Le verre doit être apporté au collecteur se trouvant sur la place du village.

Un service de collecte des encombrants gratuit est proposé dans la limite de 2 rendez-vous par an (Appelez le service encombrants au 05 63 73 51 00).

Déchèteries :

A Castres - Z.I. de Mélou
du lundi au samedi de 8h00 à 18h50
05 63 62 72 19

A Labruguière - Prado de Lamothe
du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 - 14h à 18h
05 63 37 80 35

Communiqué de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet

« Tout fonctionne, il n'y a pas de point à améliorer, si ce n'est d'encourager les habitants à continuer de faire le tri.

Le premier mois de collecte s'est très bien déroulé car les Navessols ont rapidement compris le fonctionnement au niveau de la présentation des bacs.

Il est à noter un très bon accompagnement de l'équipe technique et municipale que nous remercions »

Cultivons notre cadre de vie. Chaque citoyen doit s'impliquer pour limiter les impacts environnementaux et financiers liés à la problématique des déchets.

LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Du changement dans le domaine des déchets

La loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, adoptée en août 2015, impose des objectifs ambitieux en termes de réduction des déchets, d'optimisation du tri et surtout de limitation du stockage des déchets et impacte directement les collectivités territoriales qui en assument la responsabilité.

- **La prévention et la réduction des déchets :** objectifs désormais fixés à 10 % de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits en 10 ans. Pour limiter les produits jetables, la loi prévoit notamment l'interdiction des sacs en caisse plastique à usage unique et de la vaisselle jetable en plastique.

- **Le renforcement du tri :** La généralisation de la tarification incitative en matière de déchets devra être effective en 2025 pour 25 millions d'habitants. Par ailleurs, pour favoriser le recyclage des matières, la loi exige l'harmonisation des couleurs des conteneurs et des consignes de tri sur l'ensemble du territoire français pour 2025. Elle prévoit l'extension du tri à toutes les familles de plastique (alors qu'aujourd'hui seuls les bouteilles, flacons et bidons en plastique sont recyclés sur notre territoire).

- **La réduction du stockage des déchets** devra entraîner une diminution de moitié des quantités de déchets sur la période d'ici à 2025.



Déchargement des emballages recyclables au centre de tri Tryfil

AMÉNAGEMENT DE LA VC1

Les résultats de l'enquête



Dans le bulletin municipal n° 67 de juillet 2015, nous vous avons questionné sur l'aménagement du chemin des Garosses selon trois propositions :

Projet n° 1 : sens unique en descendant vers Castres

Projet n° 2 : sens unique en remontant vers le centre du village

Projet n° 3 : double sens avec aménagement des côtés et élargissement de la voie

10 réponses nous sont parvenues.

Projet n° 1 : 4 pour

Projet n° 2 : 5 pour

Projet n° 3 : 1 pour

Ont été mis en avant les difficultés à démarrer en haut de la côte du VC13, à monter la VC1 en cas d'enneigement ou de verglas et le coût élevé engendré par le projet n°3.

La décision n'est pas encore arrêtée à ce jour.

Les premiers travaux qui vont être rapidement entrepris portent sur la remise en état de la voie à partir du cimetière jusqu'au niveau du lotissement de Foncouverte, cette partie devant être busée.

Résultats des élections régionales à Navès
(1^{er} tour - 6 décembre 2015)

Inscrits	659	%
Abstentions	280	42,49
Votants	379	57,51
Blancs ou nuls	19	
Exprimés	360	

	Voix	
Reynié Dominique	68	18,89
Delga Carole	116	32,22
Martinez Jean-Claude	4	1,11
Cavard Christophe	5	1,39
Fabre Gilles	1	0,28
Hirimiris Yvan	1	0,28
Saurel Philippe	6	1,67
Aliot Louis	108	30,00
Onesta Gérard	22	6,11
Lempereur Damien	24	6,67
Torremocha Sandra	5	1,39

Résultats des élections régionales à Navès
(2^{ème} tour - 13 décembre 2015)

Inscrits	659	%
Abstentions	226	34,29
Votants	433	65,71
Blancs ou nuls	17	
Exprimés	416	

	Voix	
Reynié Dominique	83	19,95
Delga Carole	200	48,08
Aliot Louis	133	31,97

Secrétariat de Mairie :

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

Veuillez noter que le secrétariat de mairie est désormais fermé au public le jeudi matin.

Rappel des heures d'ouverture :

Lundi 8h00 – 12h00
13h30 – 17h30

Mardi 8h00 – 12h00
13h30 – 19h00

Jeudi 13h30 – 17h30

Vendredi 8h00 – 12h00
13h30 – 19h00

INTERNET

Pensez à consulter le site

 www.ville-naves.fr



La fréquentation du site de Navès ne cesse d'augmenter. Au 16 janvier 2016, on enregistre une moyenne de 44 visiteurs par jour, avec 2790 visiteurs pour le mois de décembre 2015. Ce qui représente actuellement plus de 100 000 visites depuis sa mise en ligne ! Le jour le plus visité : 31/12/2015 avec 1061 visiteurs. N'hésitez pas à le consulter régulièrement. Vous contribuerez ainsi à ce qu'il soit encore mieux référencé.

INSEE

Recensement de la population

Données chiffrées suite à l'enquête de recensement réalisée sur notre commune en janvier-février 2012 :

Population recensée en 2012 : 691

Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2013 : 681

Population comptée à part au 1^{er} janvier 2013 : 41

Population totale au 1^{er} janvier 2013 : 722

Isabelle Prêtre offre ses livres à la bibliothèque

Isabelle Prêtre a profité de ses vacances estivales à Navès pour visiter la bibliothèque communale et faire don de plusieurs livres qu'elle a écrits.

Ecrivain, philosophe et psychologue, elle est l'auteur d'une vingtaine de livres dont certains sont traduits en plusieurs langues. Parmi eux, des romans, des essais philosophiques, et de nombreux ouvrages de spiritualité, car le Christ est la priorité et la passion de sa vie. Ignorant la langue de bois, l'auteur nous fait part avec ferveur de ses convictions.

Dans son dernier ouvrage, elle évoque les grandes questions d'actualité de l'Église catholique en s'adressant directement à son chef, le pape François, sur le ton très personnel qui



Jeannette Eychenne à la permanence.

lui est propre. Elle n'hésite pas à lui proposer des solutions concernant les grands thèmes comme : l'eucharistie, les divorcés remariés, les homosexuels, la morale liée à la sexualité, l'avortement, l'euthanasie...

Parmi ses succès publiés aux Editions Saint-Augustin : « Rater sa vie, mode d'emploi », « La vieillesse, chute ou envol ? », « Les Saints Psychologues », « Laissez-moi vous présenter quelqu'un », « La Croix Glorieuse », « Journal d'une hospitalière à Lourdes »...

Rappel : ouverture de la bibliothèque tous les jeudis, de 16h30 à 18h30.

Formation défibrillateur

Parmi toutes les bonnes résolutions de ce début d'année pourquoi ne pas se former à quelques gestes de premiers secours ?

La Salle Georges Prêtre est équipée d'un défibrillateur cardiaque depuis 4 ans déjà. Il nous paraît utile de vous proposer à nouveau une présentation de cet appareil.

L'ensemble de la population est invitée à venir participer à cette formation qui sera organisée **le samedi 19 mars 2016** à la Maison des associations.

Venez manipuler un défibrillateur et poser vos questions.

A quoi ça sert ? Quand s'en servir ? Comment s'en servir ? Que faire en cas de malaise cardiaque ?

Nous vous proposons trois rendez-vous de trois quart d'heure environ, à 11 heures, à 14 heures et à 15 heures. Pour une meilleure organisation il serait prudent de s'inscrire, pour des renseignements au 05 63 71 06 90



La municipalité avait déjà proposé dès 2011 une démonstration de l'utilisation du défibrillateur.

RÉCOMPENSES

Deux employés de la commune à l'honneur

Vendredi 2 octobre à 19h en mairie de Navès, autour de Marc Cousinié et de son conseil municipal, deux agents communaux étaient mis en lumière : Roselyne Delordre et Bernard Vaissière recevaient la médaille d'honneur du travail Argent.

Roselyne a intégré la collectivité en septembre 1987 en temps partiel au départ pour l'entretien des locaux, puis à temps plein dès l'année 2001 dévouée également en tant qu'ATSEM auprès de l'école où elle est encore à ce jour très appréciée par tous : enseignants, écoliers, parents d'élèves, élus...

Bernard est employé communal à temps complet depuis le 01/01/1994. C'est « l'homme à tout faire » de la commune. Tout à fait polyvalent, il se montre toujours disponible et prêt à rendre service, souvent même en dehors de ses heures de travail.

Marc Cousinié les a « épinglés » avec beaucoup de joie et de fierté, et les a remerciés pour ces années de labeur passées au service de la commune et de ses citoyens.



Marc Cousinié a remis la médaille du travail à Bernard Vaissière et Roselyne Delordre.

LOI HANDICAP

Mise aux normes



De nombreux bâtiments communaux, comme la maison des Associations devront être mis aux normes.

La loi handicap du 11 février 2005 précise qu'à partir du 01/01/2015, les conditions d'accès des personnes handicapées dans les E.R.P* doivent être les mêmes que celles des personnes valides, ou à défaut d'une qualité d'usage équivalente.

Dix ans après son adoption, le gouvernement a relancé la mise en accessibilité des E.R.P et les communes avaient jusqu'au 27 septembre 2015 pour déposer leur agenda d'accessibilité programmée.

Pour Navès, c'est la Société AJC Consulting Diagnostic de Tersac qui a été retenue pour établir le rapport de diagnostic sur nos E.R.P.

Ainsi, la commune devra mettre aux normes la maison des associations, la salle Georges Prêtre, le foyer et la cantine, l'école, la mairie, l'église, le cimetière et les vestiaires du stade.

Le montant des travaux est évalué à plus de 110.000 €. Un planning d'investissement a été calculé sur 3 ans, pour des montants à hauteur de 17.960 € sur l'année 1, 20.000 € sur l'année 2 et 68.000€ sur l'année 3.

* E.R.P. : Etablissements Recevant du Public

Déclaration dégâts sécheresse 2015

Suite à l'épisode caniculaire de cet été, si vous pensez avoir subi des dommages liés à la sécheresse, il est nécessaire de faire une déclaration en mairie mentionnant l'ensemble des dégâts ou sinistres constatés.

TÉLÉTHON

1026 €

pour la recherche

Comme chaque année, la municipalité de Navès s'est associée au téléthon. Le concours de belote du vendredi 4 décembre a permis de récolter 330 € grâce aux 22 équipes engagées avec une participation de 15 € par inscription. Les recettes de la buvette, vente de gâteaux et divers objets (stylos enfants, porte-clés peluches) se sont élevées à 470 € et les divers dons des particuliers et club des Aînés a été de 226 €. En tout 1026 € que la commune versera au bénéfice du téléthon 2015.



AIDE À DOMICILE

L'ADMR en assemblée générale à Navès

Cette année, l'assemblée générale de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Saix, Viviers-les-Montagnes, Saint-Affrique et Navès s'est tenue à la maison des associations de Navès le 19 septembre 2015.

Cette association composée de 14 bénévoles emploie 35 salariés qui accompagnent 203 personnes (25 427 heures d'intervention) dont 23 personnes sur notre commune (1957 heures d'intervention).

La notion de proximité y est fondamentale.

L'ADMR se tient à l'écoute des personnes. Ses principales activités sont :

- aide à la vie quotidienne : ménage, préparation des repas, courses, entretien du linge, prévention...
- aide à la toilette simple, à l'habillage, à la marche...
- soutien moral, écoute active...
- garde de jour ou de nuit
- aide aux personnes handicapées
- aide aux familles avec enfants, grossesse, naissance, maladie, difficulté passagère...
- garde d'enfants à domicile
- télé-assistance à domicile Filien

Elle est financée par :

- le Conseil Général
- les caisses de retraite
- les mutuelles
- la CAF
- la commune

En fonction de l'évaluation des besoins, de l'autonomie, des ressources et de la politique de la caisse

- une participation reste à la charge de la famille
- exonération possible des charges patronales
- avantages fiscaux : réduction à 50 % des sommes versées
- aide de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

Permanences locales : les lundis de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 17h30

ZAC des Martinels, 5 bis chemin d'En Barbaro 81710 Saix

• Tel : 05 63 71 90 30 - 06 88 01 31 07 • courriel : saix@fede81.admr.org

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

Venez découvrir notre association !



L'AVF, c'est l'Accueil des Villes Françaises, association loi 1901 située Passage Henri IV à Castres. Elle fête son 43^e anniversaire cette année. A sa création elle portait le nom de Castres Accueil et ensuite elle a intégré l'instance nationale qui regroupe plus de 300 AVF dans toute la France.

Comme son nom l'indique, elle a pour principal but d'accueillir les nouveaux venus dans sa commune et les communes alentour.

Déménager pour raison professionnelle ou personnelle et arriver dans un nouvel environnement n'est jamais chose aisée ! Tous ceux qui ont vécu cette expérience savent que cela n'est pas évident et que le fait d'être

« déraciné » ne facilite pas l'intégration de soi-même et de sa famille dans une nouvelle communauté de vie.

L'association AVF accompagne les communes et intercommunalités dans leur démarche d'accueil. Elle est unique par sa vocation comme par ses actions et s'engage au quotidien dans la durée pour

- Aider à reconstruire un lien social et à s'intégrer dans un nouvel environnement
- Fournir un service adapté, basé sur l'écoute
- Faire découvrir la ville et sa qualité de vie tout en contribuant au développement de la région
- Assurer la formation de bénévoles compétents

Dans chaque AVF c'est toute une équipe de bénévoles au service du Nouvel Arrivant. L'AVF de Castres offre une panoplie d'activités qui permettent de bien réussir l'intégration : des animations hebdomadaires telles que randonnées pédestres, conversations en anglais et espagnol, travaux d'aiguilles, yoga, jeux de société ; mensuelles telles que informatique, lecture, art floral, peinture ; des sorties à la journée ou demi-journée pour découvrir la ville et la région ou voir une expo, et chaque année un voyage plus lointain est organisé. Par ailleurs, chaque

période de l'année est ponctuée de rencontres conviviales autour d'un goûter, d'une soirée crêpes, d'une auberge espagnole, d'un pique-nique, etc. et en novembre une soirée spectacle de bienvenue aux nouveaux arrivants.

Une journée Portes Ouvertes est programmée à chaque rentrée scolaire, en septembre. L'adhésion est de 35€ par personne, 64€ pour un couple.

Renseignements :

05 63 59 46 70

e-mail à avfcastres@free.fr

<http://avf.asso.fr/fr/castres>

ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Campagne de contrôle

La fréquence réglementaire des contrôles de bon fonctionnement des installations existantes ne devant pas excéder dix ans, la municipalité a souhaité procéder au lancement d'une campagne de contrôle de bon fonctionnement des installations en place,

conformément à l'arrêté du 27 avril 2012. Le coût des contrôles, qui comprend la visite et l'établissement d'un dossier indiquant le mode d'épuration mis en place, s'élève à 60 € HT par installation. Cette dépense bénéficie actuellement d'une aide de l'Agence de

l'eau Adour-Garonne à la hauteur de 23 € ; le reliquat sera prélevé avec la facture d'eau des abonnés concernés, d'un montant de 20 € en 2016 et 2017.

La municipalité a passé une convention de contrôle avec Véolia Eau, le prestataire de la

mission. Il s'engage à vous contacter par courrier afin de finaliser son passage. En cas d'impossibilité, vous pourrez contacter le prestataire afin de convenir d'un autre rendez-vous.

TÉLÉVISION

Passage à la TNT haute définition le 5 avril 2016

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile)

dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendra une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau



Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



- Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).

OU



- Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.

devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur. Deux types d'aides sont prévus : L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ; L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La

Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site :

www.recevoirlatnt.fr

ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h- prix d'un appel local).

>>> 24 août 2015

Inauguration des travaux de rénovation de la salle Georges Prêtre

C'est dans le cadre des fêtes de Navès, juste avant la fameuse fabounade, qu'a eu lieu l'inauguration des travaux de rénovation réalisés dans la salle Georges Prêtre.

L'honneur de couper le ruban bleu blanc rouge a été dévolu au très illustre chef d'orchestre dont la salle porte le nom. Le maire, Marc Cousinié, entouré de nombreuses personnalités, des diverses entreprises et des représentants des associations, a rappelé les travaux réalisés, notamment dans un but d'amélioration énergétique et d'isolation thermique : remise aux normes, mise en place d'un nouveau plafond, d'une climatisation, d'un nouvel éclairage, changement des menuiseries, balisage accessibilité handicapés...

Il n'a pas manqué de remercier tous les élus et représentant de l'Etat qui, grâce aux subventions octroyées, ont permis de financer ce chantier d'un montant de plus de 102.000 €. Il a souligné qu'une économie de 70 % étant prévue par l'étude énergétique réalisée, la durée de retour sur investissement est donc estimée à 4 ans.

Thierry Carcenac, sénateur et président du conseil départemental, Philippe Bonnacarrère, sénateur, Linda Gourjade, députée, et Jean-Yves Chiaro, sous-préfet de Castres, ont à leur tour exprimé leur enthousiasme face aux améliorations réalisées et aux réductions de coût de fonctionnement engendrées.

Ils en ont profité pour rendre hommage à Georges Prêtre, qui



Coupure du ruban par Georges Prêtre.

s'est montré lui-même enchanté de partager ce moment de convivialité et a remarqué la meilleure acoustique de la salle.

>>> 15 novembre 2015

Souvenir et recueillement



Cette commémoration de l'armistice 1918, au lendemain des terribles attentats de Paris, restera à jamais gravée dans nos mémoires. Ce 15 novembre en effet, devant le rassemblement au monument aux morts, le Maire a rendu hommage avec une profonde émotion aux victimes de cette barbarie et, entouré de la population, a observé une minute de silence. Après la lecture des textes officiels et le dépôt de gerbes, les enfants ont entonné la Marseillaise avec leurs enseignantes sous l'œil bienveillant des conseillers départementaux, anciens combattants, portedrapeaux, pompiers et du public. Tous les participants ont ensuite rejoint la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié. A suivi le traditionnel repas offert aux Aînés, mais l'animation musicale a été annulée par devoir de deuil.



>>> 27 novembre 2015

Cérémonie de la citoyenneté

Le maire, Marc Cousinié, entouré des conseillers départementaux Isabelle Espinosa et Christophe Testas, des conseillers municipaux et des délégués à la révision des listes électorales, a remis la carte d'électeur et le livret citoyen aux jeunes électeurs de la commune. Devant le drapeau bleu blanc rouge, fort symbole en ce jour d'hommage aux victimes des attentats de Paris, il a insisté sur ce moment fort, cette étape importante de leur 18^{ème} année qui leur donne le droit et le devoir de voter pour leurs idées et œuvrer pour leur avenir, droit et devoir particulièrement primordial dans le contexte actuel.



Isabelle Espinosa, Thomas Frézouls, Julien Pouzenc, Quentin Langevillier, Marc Cousinié et Christophe Testas

>>> 17 janvier 2016

Cérémonie des vœux

Le maire et le conseil municipal ont présenté les vœux aux habitants, associations, commerçants et artisans de Navès. Marc Cousinié, entouré de notre députée Linda Gourjade et de notre conseiller départemental Christophe Testas, a profité de cette cérémonie pour rappeler les principales opérations prévues pour cette nouvelle année : réfection de la VC1, aménagement de l'ancien presbytère en mairie, mise aux normes-loi handicap... Ce fut également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants ayant rejoint la commune

en 2015. Merci à ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Les sportifs méritants ont également été mis à l'honneur et se sont vus attribuer un bon d'achat dans un magasin de sports. Félicitations encore pour leurs performances à :
 - Lucie Calmels, Sarah Marty et Manon Simon : championnes de danse UNSS au collège les Cèdres
 - Calvin Fonvieille : champion de France et champion d'Europe de moto-cross
 - Julien Dupuy et Maëva Natua : champions du Tarn en équipe mixte de badminton.



Les sportifs récompensés et les nouveaux arrivants autour de Marc Cousinié.

BONNE ANNÉE

Le Maire de Navès et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux

2016



ÉCOLE

De nombreux projets

En cette nouvelle année scolaire, avec un effectif de 70 élèves, l'équipe pédagogique et éducative reste inchangée, à savoir : Lucie Sliva accueille les élèves de maternelle, aidée par Roselyne Delordre, ATSEM. Nadine Berthe s'occupe des élèves de CP et CE1, et les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont dans la classe de la directrice Christelle Pelat. Laëtitia Villajos accompagne les élèves lors des séances d'EPS et gère les activités péri-scolaires. Myriam Teste s'occupe de la cantine, de la garderie et rend de nombreux services au sein de l'école ainsi que Laëtitia Sidobre qui assiste les maternelles et s'occupe de la cantine et du ménage.

Sylvie Beguin a terminé son contrat d'aide administrative début novembre et elle est désormais remplacée par Marie Nardone à qui nous souhaitons la bienvenue.

Tout au long de cette année, les enseignantes vont s'investir dans de nouveaux projets :

Les élèves de cycle 3 participent au projet «Ecrivains et reporters en herbe». Ils ont participé au festival « Echos d'ici, Echos d'ailleurs » (festival du film documentaire) sur le thème du temps, le 9 octobre à Labastide-Rouairoux. Ils ont participé à des ciné-débats suite à la projection de courts-métrages et rencontré Léah Bosquet, photographe, qui leur a présenté son exposition de photos « Entre cîmes et abîmes ».

Ils correspondent avec d'autres écoles inscrites à ce projet, grâce à la mise en place de l'ENT et avec

l'aide du conseiller départemental TICE du Tarn (qui travaille sur le développement des outils numériques). Ils liront ainsi la nouvelle « Ici, ça va » de Thomas Vinau afin de progresser dans les productions d'écrits, feront également un travail autour de la photographie afin de produire une exposition coopérative et un livre regroupant des productions photographiques, ainsi que des écrits littéraires et documentaires des élèves des classes participantes.

Au cours du trimestre, toutes les classes ont participé à deux exercices incendie et à une simulation PPMs.

Pendant la semaine du goût, du 12 au 16 octobre, les élèves de maternelle ont préparé et dégusté un potage, une salade de fruits et goûté de nombreux fruits rares et inconnus pour la plupart d'entre eux.

Le 5 novembre, la classe de CP/CE1 s'est rendue à la salle « La Fabrique » à Labruguière pour assister au spectacle FOL « Grands petits départs ». Il s'agissait d'un spectacle de marionnettes créé à partir du livre « Départs d'enfants » qui abordait les thèmes du déménagement, de la fugue, de l'entrée au CP et de l'apprentissage de la lecture.

Au mois de janvier, la même classe se rendra au musée Goya pour effectuer une visite et ensuite participera à deux ateliers sur le thème des mythes et légendes.

La commémoration du 11 novembre, célébrée avec une connotation particulière au regard des événements qui se sont produits à Paris, a rassemblé une



Les maternelles durant la semaine du goût.

majorité d'enfants ainsi que leurs parents devant le monument aux morts où nous avons entonné la Marseillaise.

Le 1er décembre, la classe maternelle a assisté à un spectacle FOL « L'opus à l'orteil » à Mazamet. Au préalable, à l'école le 17 novembre, ils avaient participé à un atelier animé par une danseuse (chorégraphie basée sur un poème de Mallarmé « L'après-midi d'un faune »).

Le 9 décembre, comme tous les

écoliers de France, nous avons effectué la journée de la laïcité. En maternelle, la maîtresse a expliqué ce qu'est la laïcité et son importance pour l'application des valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité. Elle a travaillé l'égalité autour des différences garçons/filles, personnes handicapées. La fraternité a donné lieu à des débats sur la paix et la guerre, alimentés par un tableau de Picasso « La colombe ». Pour finir, les enfants ont représenté la



Présentation de l'exposition avec Gérard Bastide.



Prise de notes et partage de souvenirs dans le bus du retour.

ÉCOLE

fraternité et la volonté de vivre ensemble par une immense ronde autour de la « Terre » dessinée au sol, dans la cour.

En cycle 2, des débats ont eu lieu toute la matinée, à partir de la charte de la Laïcité, et explications de ses différents articles. Les enfants ont approfondi, à partir de nombreux exemples, les notions de liberté de conscience, le respect des idées et des religions, le partage des connaissances, la solidarité...

Ont suivi des dessins spontanés sur lesquels les enfants ont représenté ce qui leur paraissait important à l'issue de ces débats (drapeau français, respect, amitié, paix...)

Pour le cycle 3, la laïcité a pris la forme d'échanges autour des articles de la charte de la laïcité illustrés par des saynètes jouées par les enfants.

Tous les élèves participent cette année encore au prix des Incorruptibles (sélection de livres à lire par niveau de classe) et, en

mai, chacun votera pour son livre préféré.

Grand moment convivial, le loto de l'école s'est déroulé le 13 décembre avec de très nombreux et jolis lots à gagner. Le bénéfice permettra de financer des sorties scolaires et activités pédagogiques.

Enfin, le vendredi 18 décembre, les enfants ont présenté à la salle Georges Prêtre quelques chants de Noël devant une nombreuse assistance de parents et amis. Ils ont eu l'agréable surprise de recevoir la visite du Père Noël avec sa hotte bien garnie, suivie d'une séance de photos. Un marché de Noël a permis de montrer les différents objets réalisés au cours des activités périscolaires. Ensuite, un délicieux goûter préparé par les parents a réuni tout ce petit monde dans une ambiance festive et très joyeuse.

Nous remercions tous les adultes qui nous accompagnent quotidiennement auprès des enfants, notamment Rosy, Myriam,



Chants de Noël avec la classe de Nadine Berlhe.

Laëtitia V. et Laëtitia S., pour leur implication et leur grande disponibilité, toujours dans la bonne humeur.

Nous remercions également la mairie et son personnel qui nous aide autant pour certaines tâches administratives que pour les nombreux travaux et réparations. Enfin, un très grand merci aux parents d'élèves qui s'impliquent énormément pour faire vivre notre école, organiser de grands

moments festifs (loto, Noël, Carnaval, fête de fin d'année...) et nous accompagner tout au long de l'année lors des sorties.

L'équipe enseignante

Quelques dates à retenir :

Carnaval : 19 février 2016
Kermesse et fête de l'école : 24 juin 2016

COMITÉ DES FÊTES

De traditions en traditions

Cette année encore vous avez été nombreux à répondre présents aux différentes manifestations proposées par le comité des fêtes. En effet, que ce soit lors de la soirée cabaret organisée au printemps ou lors des 5 jours de fête du mois d'août ou encore lors de la foire à la puériculture, vous avez donné un écho positif à nos investissements.

L'année 2016 pour sa part sera également bien animée.

Nous débuterons les manifestations annuelles par une nouveauté pour le comité des fêtes. En effet, le dimanche 28 février, nous vous proposerons un loto avec de nombreux lots à gagner. Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier par avance les personnes qui participeront à ce loto (que ce soit en offrant des lots ou en venant tout simplement passer l'après-midi avec nous).

Nous continuerons par une nouvelle édition de la soirée cabaret avec le groupe « Les 2 Enchantés » le samedi 16 avril. Nous espérons vous retrouver en nombre à cette occasion.

Concernant notre fête annuelle elle se déroulera sur 5 jours, du 18 au 22 août.

Les festivités débiteront donc le jeudi soir avec un concours de belote, le vendredi soir devrait une nouvelle fois être consacré aux retrouvailles des différentes personnes venant de tout coin de France avec l'organisation d'un pique-nique géant suivi d'une soirée animée par notre jeunesse (qui, il faut l'avouer, est d'année en année de moins en moins jeune...)

Le samedi après-midi sera cette année encore dédié à un concours de pétanque en triplette mixte en 4 parties qui permettra à tout le monde de passer un agréable moment.

La soirée sera comme à l'accoutumée animée par le groupe « Manhattan ».

Même si le programme final reste à valider, le dimanche devrait être « nature » avec l'organisation d'un marché bio, d'ateliers de confection et de jardinage pour les petits et les grands et de balade en charrette. La journée se conclura par la traditionnelle « Macaronade » et sera suivie d'un concert. Durant cette journée dominicale vous retrouverez également les traditionnels apéritifs en musique ainsi que la tournée des gâteaux.



Battage à l'ancienne et expo de vieux tracteurs lors de la dernière édition.

La fête se terminera bien sûr le lundi soir avec notre traditionnelle Fabounade animée par l'orchestre Didier Laurent.

Enfin, je vous rappelle que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village.

Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Proxi et sur les

panneaux d'affichage de la commune afin de vous permettre de pouvoir participer et d'amener vos idées.

Le Comité des Fêtes de Navès vous souhaite une bonne année 2016 riche en festivités.

Le Comité des Fêtes

Les sorties des Aînés

Une nouvelle année commence et nous espérons qu'elle sera douce et agréable pour tous.

L'année 2015 nous a offert de nouveaux adhérents jeunes retraités qui nous permettront de rajeunir l'équipe et apporteront des idées nouvelles.

En cours d'année, nous avons eu le plaisir de pouvoir faire des projets en commun avec le club des aînés de Verdalle.

Ainsi, nous avons fait une sortie d'un jour le 28 mai 2015 à Aubrac où nous avons visité Laguiolle et ses coutelleries, puis goûter un aligot réalisé sous nos yeux. *(photo)*

Ensuite, le 15 septembre a été consacré à une journée à Lapenne, petit village ariégeois, à la ferme

des bisons. Nous avons eu le plaisir de voir des animaux qui nous étaient inconnus, comme les wallibis, onatipis, yacks et surtout des bisons de grande taille. Le propriétaire nous a conduits au milieu de cette faune très variée et nous a fourni de nombreuses explications sur la provenance, la vie, les habitudes de tous ces animaux. Le club de Verdalle s'était joint à nous pour cette balade.

Notre assemblée générale se tiendra le 3 février 2016 et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre au sein de cette équipe d'aînés toujours partants pour faire la fête et profiter de la vie.

Bonne et heureuse année à tous avec joie, bonheur et santé.

La présidente



PÉTANQUE

Quatre finales perdues

Depuis le bulletin de juillet, de nombreuses phases finales se sont déroulées ; notre club y a participé pour la plupart.

Coupe du Tarn :

Le 3ème tour nous a été fatal contre le club de la Montagne Noire.

Coupe de France :

Le 3ème tour devait nous opposer à la « Fanny St-Juéry » mais le club déclare forfait et ceci nous amène à affronter la redoutable société de St-Sulpice qui réussit à nous battre de justesse.

Championnats des clubs

• Vétérans : en 1ère division, très bon parcours tout au long de la

saison puisque 1ère de poule et donc phases finales à Albi ; en ½ finale, victoire contre Saïx ; arrive la finale contre Labouriarte Castres qui prend sa revanche puisque cette société évoluait dans la même poule des phases régulières ; la 2ème division fait un parcours mitigé et termine 5ème de sa poule.

• 3ème division et 5ème division se maintiennent et terminent respectivement aux 3ème et 4ème places.

• Championnat Régional des Clubs (CRC) :

La 1ère équipe (drivée par P. Balester) n'arrive pas à se maintenir et descend en 1ère division du Tarn.

La 2ème équipe (coachée par E. Birbès) a été invaincue en phases de poule ; elle dispute

les ½ finales à Balma. Gagnée contre « Montauban Players » et la finale contre le Parc Albi (à St-Orens) qui nous a été fatale. Toutefois, Navès évoluera en 2016 dans la division supérieure, soit le CRC1.

La 3ème équipe en CRC était féminine (coachée par G. Lugan) et n'a pu se maintenir. En 2016, elle jouera en 1ère division du Tarn.

• 1ère division féminine :

Avec comme responsable Myriam Teste, cette équipe termine 2ème de sa poule. Elle participe aux ½ finales à Albi, gagne contre Arthès, mais perd en finale contre Labruguière.

- Jeu Provençal

Beaux résultats en doublettes à Carmaux, puisque demi-finalistes

(R. Ruiz-P. Lugan) et en championnat des clubs à St-Sulpice car l'équipe perd en ¼ de finale.

- Triplettes mixtes

Encore une poule perdue à Brassac avec la participation de M. Teste, V. Vitalone, O. Coubes contre Fontana (Albi).

Cette année 2015 nous a apporté beaucoup de joie, de fierté, surtout en championnat des clubs. Félicitations à toutes les joueuses et les joueurs qui ont sillonné Midi-Pyrénées aux mois d'octobre et novembre, pour leurs qualités et leur comportement. Que 2016 nous apporte autant de joie.

Bonne année !



L'équipe du championnat régional des clubs autour de P. Balester



L'équipe des vétérans

MJC

En pleine forme

L'année 2015 s'est terminée et nous voilà déjà en 2016. Lors de l'assemblée générale, le bilan de l'exercice s'est révélé positif.

Gymnastique : Pour l'année 2014/2015 ce sont 25 personnes qui ont participé à cette activité le mardi soir de 20h à 21h et 31 personnes depuis septembre 2015. Le niveau est accessible à tous et il est très apprécié que les séances soient différentes chaque mardi.

Badminton : L'année 2015 a été une année exceptionnelle ! Du jamais vu : 75 adhérents comme d'habitude avec des résultats excellents. 60 inscrits depuis septembre dont une vingtaine de jeunes.

Football : L'année 2015 a été très bonne. L'équipe est montée en promotion de 1 division. Elle compte 30 joueurs à qui nous souhaitons de bons résultats.

Football Vétérans : 23 joueurs se retrouvent le jeudi soir avec un très bon esprit d'équipe et une très bonne mentalité.

Danses traditionnelles : C'est dans une ambiance chaleureuse que se sont retrouvées 68 per-

sonnes pour les cours de danses traditionnelles le lundi tous les 15 jours et depuis septembre le nombre est de 78 inscrits. Le 10 octobre, la MJC a organisé un bal occitan avec l'orchestre Kitch Claou, soirée très sympathique à renouveler.

Danses de salon : Le succès des danses de salon ne se dément pas encore une fois et va même croissant : l'an dernier le nombre était de 64 et depuis septembre 76 adhérents sont répartis sur quatre groupes. Sandy Roman, l'animatrice, clôture chaque trimestre par une soirée dansante très conviviale réunissant l'ensemble des danseurs.

Yoga du rire : Les séances ont lieu le lundi matin ; de belles rencontres. (voir encadré)

Randonnées : Pour l'année 2015 le nombre d'inscrits était de 25 personnes avec en moyenne 14 participants. 10 sorties ont été organisées. Depuis septembre, on compte 22 adhérents et 4 sorties ont eu lieu à Labessonnié, Les Hauts de Revel, Le Plateau d'Anglès, Aiguefonde. En février est prévue une rando raquettes.

Musique : L'an dernier, deux groupes se sont partagés le local.



Quelques photos qui illustrent la bonne ambiance du réveillon animé par «les 2 Enchanteurs»

Le groupe Cocktails a donné de nombreux concerts entre juin et juillet. Depuis septembre quatre groupes se partagent le local musique.

Je tiens à remercier les bénévoles qui ont participé à la réussite du réveillon. Ce fut une superbe soirée animée par « Les Deux Enchanteurs ».

La Présidente, les membres du conseil d'administration, et moi-même nous vous souhaitons une

bonne et heureuse année 2016, qu'elle vous porte joie, bonheur et santé.

**La Directrice,
Patricia Pauthe**

LOTO

Retenez la date du 13 février pour le loto de la MJC qui aura lieu à 21h à la salle Georges Prêtre.



L'atelier de Yoga du Rire a repris de plus belle pour une nouvelle année. L'effectif s'est renouvelé avec toujours le même plaisir de partager un moment de bien-être et de joie de vivre ensemble chaque lundi matin de 10h à 11h30.

J'en profite pour souhaiter nos meilleurs vœux à toute l'équipe de la MJC, municipale et tous les habitant(e)s de la commune.

2016 est l'année de la joie et nous vous invitons à venir vous en nourrir dans notre atelier.

Le Yoga du Rire a été inventé en 1995 par le Docteur Kataria. Ce médecin a eu l'idée d'allier le Yoga et le Rire pour permettre à un grand nombre de personnes de se réunir en pratiquant le rire sans raison. Cela a pour but d'améliorer la santé, de diminuer le stress négatif, de mieux exprimer les émotions et de développer un esprit positif dans la vie quotidienne.

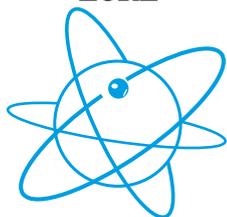
Patrice Jorrey

Contacts :
Tél. : 06 50 29 89 46
mail : desartmeles@gmail.com



MARTINEZ ELECTRICITÉ

EURL



ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE

ÉNERGIE RENOUVELABLE

CLIMATISATION

SOLAIRE

TÉL : 06 09 70 57 86

6 Font de Galeye 81710 NAVÈS
2, rue Bonne Cambe - 81000 ALBI

Email :

eurlmartinezelectricite@gmail.com

Site : www.martinezelectricite.fr

EURL CEDRIC TP

Agréé assainissement non collectif



- **Travaux publics et privés**
- **Terrassements**
- **Fouilles**
- **Branchements
assainissements collectifs**

Tél. : 06 71 73 98 16

Chemin des Crêtes - 81710 NAVÈS



AXA - GORSSE Stéphane

**Assurance - Placement
Retraite**

**Particuliers - Professionnels
Entreprises**



Le Siala
4 rue Jean Bon St André
81100 CASTRES

Tél. : 05 63 59 24 02

réinventons / notre métier



EIFFAGE

ROUTE

Eiffage Route

Établissement Midi Pyrénées

Agence Tarn

Tél. : 05 63 59 21 76